

# JONQUIÈR'Infos

Bulletin de Décembre 2015

(Édition N°9)



## **Petit mot du Maire**

*En cette fin d'année marquée par les derniers attentats, nous sommes attristés et avons une pensée particulière pour toutes ces familles. Il faut cependant tenir bon et résister à ces atrocités.*

*Je tiens pour ce dernier bulletin 2015 à faire le point sur les différentes réalisations : mise en sécurité incendie de la salle Le Grand Pré, réfection de la toiture de la Sacristie, réfection d'une partie des boiseries de l'école, réparation partielle de la toiture du Jeu d'Arc, mise en place d'un plateau surélevé au croisement des rues du Château/Jonquilles/Varanval/Archerie, mise aux normes handicapées du trottoir pour accéder à l'abribus (rue du Château), goudronnage et gravillonnage de l'Impasse des Bois et l'Impasse des Prés à Montplaisir...*

*Nous tenons à nous excuser pour la gêne causée lors de ces différents travaux.*

*L'ensemble de ces travaux a été réalisé grâce à une maîtrise complète de notre budget et à de fortes économies de fonctionnement.*

*Le Conseil Municipal et moi-même vous remercions pour votre active participation aux événements conviviaux (chasse aux œufs, fête des voisins, marche champêtre, 14 juillet, brocante, jeux intervillages, cartonnage, théâtre, 11 novembre....)*

*Cette année, nous avons accompagné certains de nos aînés pour visiter le château et le musée du cheval à Chantilly. Ceux qui n'ont pas choisi d'y venir recevront le traditionnel colis de Noël.*

*En 2016, je vous donne rendez-vous le Lundi 11 janvier 2016 à 19h00 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.*

*Nous vous donnerons les grandes lignes de nos actions sur les années à venir.*

*Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.*

*Jean-Claude CHIREUX,  
Le Maire*

## 👉 La Mairie : une modification des horaires

Pendant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée  
le Jeudi 24 décembre 2015.



Si vous ne figurez pas sur les listes électorales, le secrétariat de la Mairie  
sera ouvert le  
Jeudi 31 décembre 2015 de 10h00 à 16h00.



***La date limite d'inscription sur les listes électorales est  
le Jeudi 31 décembre 2015.***



***À défaut d'inscription, vous ne pourrez pas voter en 2016 à Jonquières.***

## 👉 Les jeux intervillages

Le 27 septembre, les Jonquiérois ont participé aux jeux intervillages qui se déroulaient cette année à Venette.

Cette manifestation a regroupé plus de 300 participants venant des Communes d'Armancourt, Choisy au Bac, Jaux, Le Meux, Venette et Jonquières.

Pour sa première participation,  
la commune de Jonquières est arrivée 3<sup>ème</sup> au classement final.



*Merci à tous les participants et à l'ensemble des bénévoles.*

## 👉 Ramassage des sacs à déchets verts



Le dernier ramassage des sacs à végétaux aura lieu le **Lundi 07 décembre 2015.**

La reprise se fera le **Lundi 28 mars 2016.**



## 👉 La collecte des sapins

Les jours de collecte auront lieu

le **Lundi 04 janvier** et le **Lundi 11 janvier**  
**2016** **2016**



Passée cette date, il faudra les apporter directement en déchetterie.

**Les sapins de couleurs et recouverts de neige artificielle ne seront pas ramassés car non recyclables.**

*Sachez également que les déposer dans la nature est interdit, même en forêt, car cela équivaut à un dépôt sauvage. C'est une infraction passible de 150 euros d'amende selon le Code Rural.*

### Les aiguilles des sapins sont pointées du doigt

**Elles se décomposent difficilement, asphyxient et acidifient les sols.**

**Replanter le sapin dans un bois est également une mauvaise idée car notre forêt n'est pas une forêt de conifères et les mottes de terre des sapins peuvent contenir des parasites nuisibles aux arbres existants.**



## La thermographie aérienne

L'A.R.C. a rendu public une étude de thermographie aérienne réalisée au mois de Février 2015.

Cette carte aérienne permet, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et d'en tirer des enseignements sur la qualité de l'isolation des habitations.

Cette carte est disponible depuis le 05 octobre 2015 sur le site internet de l'A.R.C. et une cartographie est visualisable en mairie.

**[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)**  
dans la rubrique Habitat ou Environnement

### ***ATTENTION AU DÉMARCHAGE***

*Aucune société privée et aucun artisan n'ont été mandatés par l'A.R.C. pour effectuer un diagnostic des travaux à réaliser.*

*Les victimes d'un démarchage abusif dans le cadre de la thermographie aérienne sont invitées à contacter les services de police et la Mairie pour faire remonter l'information.*

*Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez contacter l'A.R.C. au 03.44.40.76.00*



## 👉 Les trophées de la réussite

Afin d'encourager nos jeunes et nos moins jeunes, nous vous invitons à faire connaître auprès de la Mairie les réussites dans lesquelles ils ont brillé au cours de l'année : domaine scolaire, examen, performance sportive ou culturelle, action citoyenne...

Une cérémonie récompensant nos méritants se déroulera en début d'année 2016.

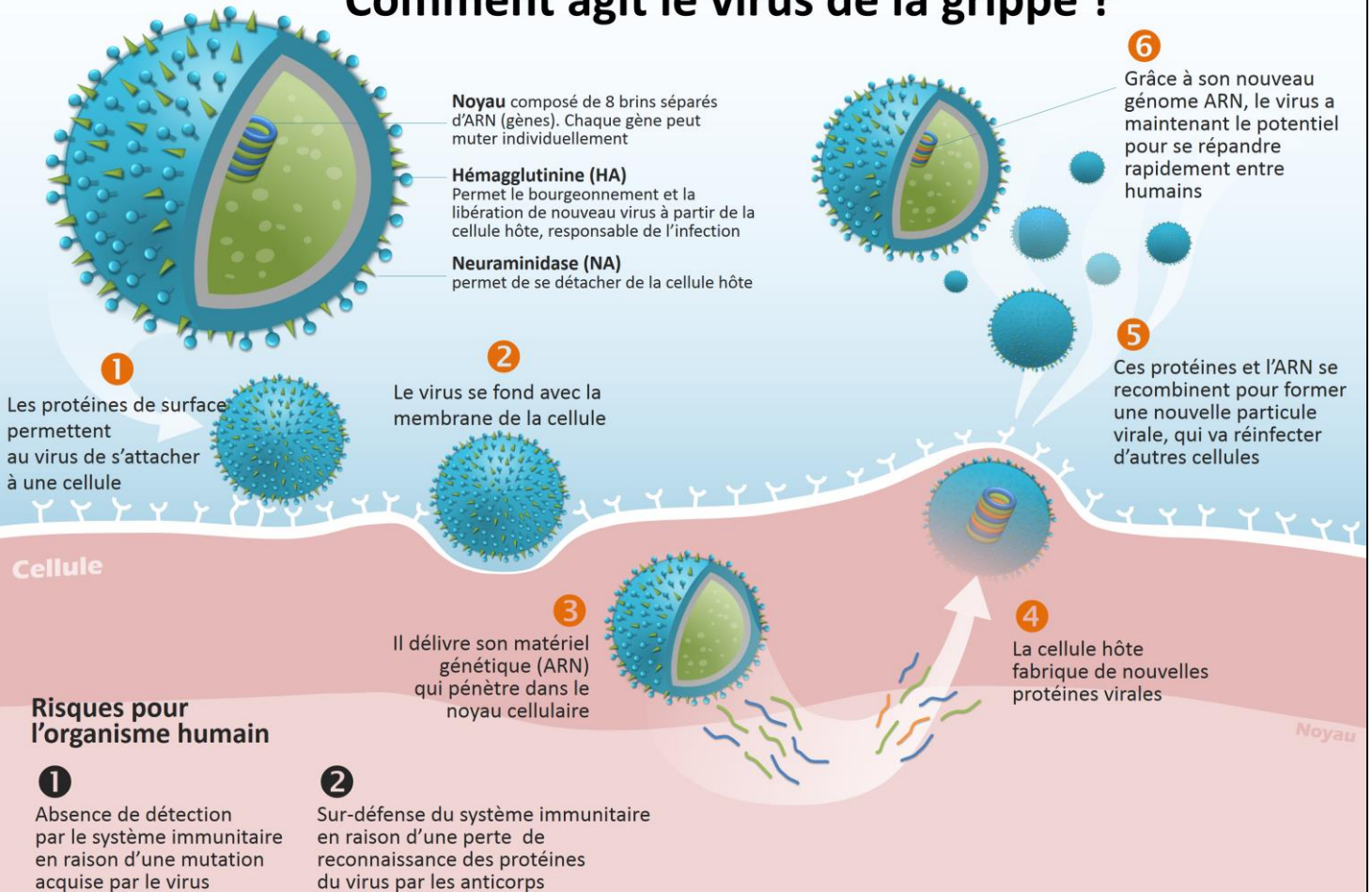
## 👉 La grippe...

...NON !!!



Je me protège avec la VACCINATION.

### Comment agit le virus de la grippe ?



## 👉 Urbanisme : construisons ensemble...

JONQUIÈRES



Organisons  
notre avenir

Le plan d'occupation des sols était auparavant communal, il s'agit désormais d'aller plus loin dans la concertation entre communes pour établir un document intercommunal.

C'est à l'échelle de l'Agglomération que doivent être déterminés les équilibres entre les zones d'activités économiques, la réalisation d'habitats diversifiés et la préservation des terres agricoles ou naturelles.

Des groupes de travail ont été mis en place par territoire dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), clef de voûte du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.), qui définit les orientations générales.

*Une réunion publique sera organisée  
le **Mardi 15 décembre 2015 à 19h00**  
à la Salle des fêtes Yvon DUPIN (à Le Meux)*

 **Quelques dates à retenir**



**Second tour des élections régionales**  
Ouverture du bureau de vote de 08h00 à 18h00



**Cirque « Sensation » pour les enfants de l'école du village**  
Sortie offerte par la Commune



**Vœux du Maire**  
À 19h00 à la salle Le Grand Pré



**Opéra de Quatre Notes**  
À 20h45 au théâtre Jean Legendre (durée : 01h30)  
*Réservation des places jusqu'au Lundi 14 décembre 2015 au 03.44.91.17.49*



# VERS PLUS DE CITOYENNETÉ...

JONQUIÈRES



Peut-on laisser son sac d'ordures ménagères au pied des conteneurs à verre ?

**NON**



Peut-on brûler ses déchets dans le jardin ?

**NON**



Est-ce aux propriétaires de couper leurs branches dépassant des trottoirs, de balayer les feuilles mortes déposer devant chez eux ou de déblayer la neige ?

**OUI**



Doit-on ramasser les déjections de son chien ?

**OUI**



Doit-on tenir son chien en laisse ?

**OUI**



Peut-on se garer sur le trottoir tout en faisant attention à ne pas déranger ?

**NON**

Il s'agit d'une infraction prévue par l'article R 417-10 du Code de la Route



Peut-on consommer de l'alcool sur la voie publique ?

**NON**



Peut-on jouer au ballon sur la voie publique ?

**NON**

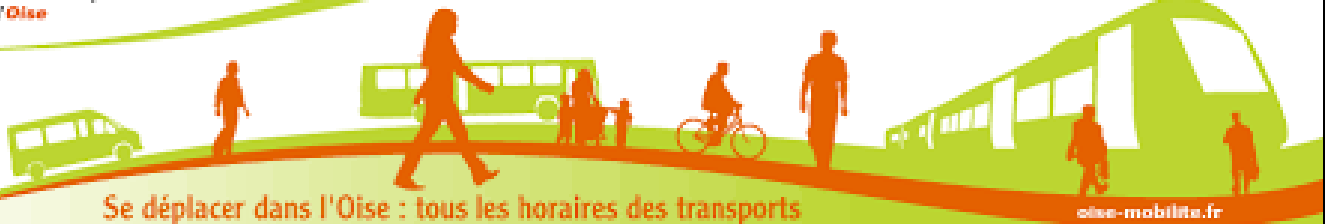
## Remerciements des parents d'élèves



Les parents d'élèves remercient les Jonquiérois ayant déposé des sucreries pour la journée d'Halloween.  
Merci pour les enfants...

## Oise Mobilité

**OISE Mobilité**  
Syndicat Mixte des Transports  
Collectifs de l'Oise



Se déplacer dans l'Oise : tous les horaires des transports

oise-mobilite.fr

À la suite de la réforme des numéros spéciaux, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, les numéros AZUR sont devenus payants.

C'est pourquoi, par volonté de maintenir un service public gratuit, l'agence Oise Mobilité a changé de numéro de téléphone.

**Le numéro AZUR (anciennement 0 810 60 00 60)  
est remplacé par le  
0 970 150 150**



La Mairie



La Place des Tilleuls

**L'ensemble de l'équipe municipale  
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.**

